

# NON au « Nouveau Réseau de Proximité » des finances publiques !

Louviers, le 4 octobre 2019

La Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) a engagé une démarche visant à réorganiser l'ensemble de son réseau territorial et de ses implantations sous l'autorité du ministre de l'action et des comptes publics.

Cette démarche s'appuie sur une vision pluriannuelle des suppressions d'emplois à la DGFIP, la montée en puissance du numérique. Elle a été baptisée « géographie revisitée ». Elle se traduit par :

- des suppressions de trésoreries de proximité, qui seraient renommées « services de gestion comptable »,
- la mise en place de conseillers comptables,
- la réduction du nombre et le regroupement de services des impôts des particuliers (SIP), de services des impôts des entreprises (SIE), de services de la publicité foncière, (SPF) et d'autres services plus spécialisés (les services locaux de contrôle fiscal par exemple),
- des transferts de services au sein des départements et de grandes villes vers d'autres territoires.

Le gouvernement promeut les « points de contacts » qu'il entend mettre en place au travers des « maisons France service » et des formes d'accueil itinérants. Ceux-ci sont censés permettre à la population d'être renseignée « au bon moment », c'est-à-dire ponctuellement et non de manière pérenne. Le gouvernement aurait pu privilégier la mise en place de « maisons France services » là où le service public avait été supprimé de longue date. Mais il a choisi de refondre le réseau territorial de la DGFIP alors que les besoins de la population et des élus locaux sont importants et le demeureront à l'avenir.

En effet, la « géographie revisitée » se traduira par un très fort repli de la DGFIP. En particulier, pour les communes où des services de la DGFIP étaient implantés (trésoreries, SIP, SIE, etc) et seraient remplacés par une « maison France service », la perte serait importante. Cette perte concerne tout à la fois le service public et l'économie locale.

En effet, la plupart des agents des finances publiques n'y travailleront plus, ce qui signifie que pour certaines démarches, nos concitoyens devront effectuer des trajets plus longs ou devront se débrouiller par eux-mêmes avec internet.

**Pour le département de l'Eure cela se traduirait par le fermeture de l'ensemble des trésoreries, la fermeture des Services des Impôts des Particuliers( SIP) de Louviers, Pont Audemer, Verneuil d'Avre et d'Iton et des Andelys ; la fermeture des Services des Impôts des Entreprises(SIE) de Pont Audemer et Vernon ; la fermeture des Services de Publicité Foncière( SPF) de Louviers et Pont Audemer et la centralisation de la mission foncière ( particuliers et professionnels ) en un seul service des impôts fonciers (SDIF)à Louviers.**

La fermeture de ces services pénalisera d'abord la population. Les conséquences évidentes de la fermeture des trésoreries, des SIP, des SIE, des SPF et du SDIF seront des difficultés supplémentaires pour les usagers dans leurs démarches. En effet, le suivi de dossiers à distance est difficile, les déplacements seront plus longs et moins économiques, l'attente sera d'autant plus importante que les usagers d'autres communes se rendront dans les services qui seront maintenus en nombre restreint...



